

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 10 MARS 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00226 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats des candidats au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales d'un (01) Technicien Supérieur en Hydraulique et en Equipement Rural option Maintenance des Appareils Hydrologiques, session 2020 sont déclarés infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

